



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2023)¹⁾

Clinique du NOIRET - SANCELLEMOZ

Chambre BASIC

Une chambre privative de 18m² pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, côté Nord avec vue sur le Pic de Marcellly.

85€

Chambre STANDART

Une chambre privative de 17 m² côté Est avec vue sur le Chevrans / ou / côté Nord avec une double fenêtre offrant une belle luminosité / ou / côté Nord avec une vue dégagée sur le Pic de Marcellly, disposant chacune d'une salle de bain privative

100€

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

Chambre CONFORT

Une chambre privative de 17 m² au calme avec une belle luminosité, exposition au Sud et offrant une vue sur les jardins et le Môle / ou / chambre privative plus spacieuse d'environ 18 m² côté Nord avec une vue dégagée sur le Pic de Marcellly, disposant chacune d'une salle de bain privative

125€

Un cadeau de bienvenue est offerts gracieusement, à savoir : le pack Canal +.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative de 17 m² avec une belle exposition côté Sud offrant une vue sur les jardins et le Bargy / ou / chambre privative plus spacieuse d'environ 20 m² côté Est avec vue sur le Chevrans / ou / chambre privative plus spacieuse d'environ 24 m² côté Nord avec une vue dégagée sur le Pic de Marcellly, disposant chacune d'une salle de bain privative

150€

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : le pack Canal +, le quotidien, un kit de bienvenue composé d'une trousse de bienvenue et une serviette.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement. Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2023)¹⁾

Clinique du NOIRET - SANCELLEMOZ

Chambre Supérieure

Une chambre privative d'environ 20 m² disposant d'un coin détente avec fauteuil relax et bouilloire à disposition, côté Sud avec vue sur le Môle ou côté Nord avec vue sur le Pic de Marcelly, disposant chacune d'une salle de bain privative

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : le pack Canal +, le quotidien, un kit de bienvenue composé d'une trousse de bienvenue d'une serviette et d'un peignoir et un petit déjeuner confort.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

200€

Chambre Privilège

Une chambre privative d'environ 25 m² disposant d'une salle de bain privative, d'un coin détente avec fauteuil relax, un coin salon pour recevoir ses proches, une bouilloire et une machine à café :

- Côté Sud avec vue sur le Môle / ou / côté Est avec vue sur le Chevrans avec terrasse
- Côté Nord avec vue sur le Pic de Marcelly / ou / une belle exposition côté Sud offrant une vue sur les jardins et le Bargy

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : le pack Canal +, le quotidien, un kit de bienvenue composé d'une trousse de bienvenue d'une serviette et d'un peignoir, un petit déjeuner confort, un repas invité hebdomadaire, et un bon coiffure mensuel.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

400€

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.